



COMMUNIQUE DE PRESSE n°2

19^{ème} édition des Journées des Chemins samedi 31 mars au dimanche 8 avril 2012

Mots-clés : ruralité - loisirs verts - chemins - partage - citoyenneté - développement durable - réglementation

auto, moto, cross-country, trial, enduro ... 4x4, quads VTT, cavaliers, coureurs d'orientation, randonneurs, chasseurs, pêcheurs

DES MILLIERS DE PRATIQUANTS DES LOISIRS VERTS SE MOBILISENT POUR LA PRESERVATION DES CHEMINS RURAUX ET LA LIBERTE D'Y CIRCULER

Journées des Chemins : le rendez-vous annuel des amateurs de loisirs verts



Organisées par le CODEVER chaque année début avril, les Journées des Chemins sont destinées à sensibiliser l'opinion publique à la disparition des chemins et à réhabiliter l'image des pratiquants de loisirs verts.

Dans toutes les régions, les clubs de 4x4, de moto, de quad invitent les randonneurs pédestres, les vététistes, les cavaliers, les pêcheurs, les chasseurs à se joindre à eux pour rétablir des itinéraires qui disparaissent faute d'usage ou d'entretien. Chaque année, des milliers de particuliers, associations, élus locaux, partent sur le terrain avec serpes,

tronçonneuses, tractopelles pour débroussailler des kilomètres de chemins et ramasser des tonnes de déchets.

Un nouveau soutien en 2012 : la Fédération Française de Cyclisme ! Cette fédération de tout premier plan rassemble plus de 23 000 vététistes licenciés en 2011 (disciplines : cross-country, descente, trial, enduro)



Des objectifs nobles

- **Promouvoir une attitude de développement durable**
- **Sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité d'entretenir les chemins sous peine de les voir disparaître**
- **Promouvoir un partage citoyen des chemins entre les différents usagers**
- **Lever les préjugés sur les pratiquants de loisirs verts motorisés dont le comportement est trop souvent décrié**
- **Défendre la liberté de circuler sur les chemins, quel que soit le moyen de locomotion**

A l'heure où la préservation de notre planète est un enjeu majeur de notre société, les Journées des Chemins apportent une pierre à l'édifice de notre environnement.

Les loisirs verts confrontés à la sanctuarisation des campagnes

De plus en plus nombreux, les pratiquants des loisirs verts ont besoin d'itinéraires et de zones de pratiques. De nos jours, la vente des chemins ruraux par les communes s'est heureusement fortement ralentie. En revanche, **les budgets communaux sont en berne et la sanctuarisation des campagnes s'accroît (Parcs Nationaux, Parcs Naturels**

Régionaux, zones Natura 2000...) Toutes ces contraintes n'incitent pas les collectivités à réhabiliter les chemins embroussaillés. **Le Codever invite donc les adeptes des loisirs verts à partir à la reconquête des chemins oubliés et à défendre ainsi le principe d'un accès libre et raisonné à la nature.**

Contacts presse

Catherine BARBEROT : 01 34 08 22 47 – 06 60 95 05 48

& Charles PEOT (Directeur et porte-parole du Codever) : 06 09 02 77 61



Infos pratiques des Journées grand public



www.journeesdeschemins.fr

Les Journées des Chemins sont ouvertes à tous, petits et grands. C'est gratuit !

Affiche, Dossier de Presse Journée des Chemins sur demande

Liste des chantiers prévus dans toute la France actualisée quotidiennement sur le site.

Pour s'inscrire à un chantier ou en organiser un : Il suffit de contacter le CODEVER au 09 650 444 76 ou par mail : secretariat@codever.fr

ILS SOUTIENNENT LES JOURNEES DES CHEMINS

Les vététistes partants pour les Journées des Chemins 2012 !



La Fédération Française de Cyclisme soutient l'opération pour la première fois cette année.

Cette fédération de tout premier plan vient grossir le nombre d'amateurs de loisirs verts qui défendent la liberté de circuler et le partage citoyen des chemins.

La FFC rejoint le groupe des fédérations sport & loisirs qui soutiennent l'événement depuis plusieurs années : la FFM (Fédération Française de Motocyclisme), la FFMC (Fédération Française de Motards en colère), l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique) et la FREF (Fédération des Randonneurs d'Équestres de France).

L'opération est inscrite au programme national de la Semaine du Développement Durable du Ministère de l'Écologie.



Né en 1987, le CODEVER est une association loi 1901 qui a pour but le maintien des activités de loisirs verts dans les espaces naturels et les espaces ruraux, la défense et l'information des usagers de ces espaces et des chemins, et la protection de l'environnement et des espaces ruraux. C'est ainsi que le CODEVER travaille activement au développement durable des activités de loisirs verts depuis presque 25 ans. Le CODEVER rassemble **4000 adhérents directs, dont 300 clubs et 70 sociétés et professionnels**. Il représente ainsi plus de **25 000 personnes sur le terrain**. **38% des adhérents individuels pratiquent le VTT comme activité unique ou annexe**. Moto : 50%, 4x4 : 47%,

marche : 33%, quad : 31%, rando équestre: 5%. Plus d'infos sur www.codever.fr et sur [notre page Facebook](#).

Contacts presse Catherine BARBEROT : 01 34 08 22 47 – 06 60 95 05 48
& Charles PEOT (Directeur et porte-parole du Codever) : 06 09 02 77 61